



CERCLE DES TIREURS GASCONS

FEDERATION FRANCAISE DE TIR
LIGUE MIDI-PYRENEES

Agrément D. D. J. S. 32 80 050
Préfecture N°1467 du 10-06-1971
J. O. 146 du 25-06 1971
F. F. T. 19 32 010
5, rue du 14 juillet
32550 PAVIE
06.34.61.26.77
cercle-tireurs-gascons@orange.fr
<http://www.ctg-auch.fr/>

Assemblée Générale du CTG le 20 septembre 2019 à AUCH SALLE DE REUNION DU BOULODROME (20h 30)

PRESENTS :(33) Mesdames Mlles DUPONT – MARAMBAT - MAURIERES – RIVARA **Mrs** AMIOT – BARBIER - BAURENS – BEDEREDE - BERNARD C – BERNARD T - BEZIAN – BOZZA – BRUNET – CASTADERE – COCQUELIN – CROUZIER - DARRIGADE P – DUPEYRON – DUPONT JC - DUPONT P - KUHN - LABEDAN – LANABRAS – LEPOITTEVIN - MATELOT – MULLER – PERRAUD - PONCET - RODRIGUEZ - TOMASINI E - TOMASINI J - ZUMALACARREGUI JF - ZUMALACARREGUI M -

ABSENTS EXCUSES : Madame CROUZIER Messieurs LAPORTE – REGNAULT - WOJEWODKA -

Emargement des membres présents : 33

Procurations = toutes sont reconnues valables, le nombre par délégataire ne dépassant pas 1/6 des licenciés à jour = 164/6 à savoir 27 par délégataire.

PRESIDENT 26
BERNARD C 7
CROUZIER D 1
DARRIGADE P 1
RODRIGUEZ P 1
LANABRAS J L 1

Total des procurations :	37
Total des présents :	33
Total des présents et représentés :	70
Licences validées à ce jour :	164
Quorum 1/3 des licences validées =	54

Le quorum est atteint, l'AG est déclarée ouverte.

➤ Approbation du Procès – Verbal de l'Assemblée Générale du 21 septembre 2018

Le PV de la dernière Assemblée Générale du 21 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

➤ Rapport moral du Président Christian CASTADERE :

Monsieur le Maire-Adjoint d'Auch en charge des Sports et des Loisirs,
Monsieur le Président du Comité Départemental de Tir du Gers,
Messieurs les Vice-Présidents du CTG,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur du CTG,
Chers amis membres du Cercle des Tireurs Gascons,

L'année sportive qui vient de s'écouler a été marquée une fois de plus par de nombreuses actions menées par nos équipes de bénévoles, ainsi que par les performances sportives de nos tireurs.

Toujours soucieux de la bonne tenue de nos stands de tir, nous avons entrepris des travaux de rénovation au stand de tir du Boulodrome, où nous avons mis en place un nouveau système de rétro-éclairage des cibles, réalisé grâce à la technicité de

Jacques Cocquelin qui s'est inspiré du système existant sur le stand de tir de Plaisance, avec leur aimable autorisation. Nous avons ainsi pu pallier à moindres frais à l'équipement de cibles électroniques que nous proposaient la Ligue Midi Pyrénées, certes avec une technique nettement supérieure, mais pour un investissement beaucoup plus élevé, dépense que nous ne souhaitons pas engager. Le résultat obtenu en tout cas a été jugé excellent par les utilisateurs, Jacques peut en tirer une certaine fierté.

Ces installations complètent les travaux de rénovation du stand entrepris avec beaucoup de soins par les services de Sports et les services techniques de la Mairie d'Auch, qui nous ont repeint les murs derrière les cibles, et adapté les lignes électriques pour un bon fonctionnement de l'ensemble. Je tiens à remercier une fois de plus Monsieur le Maire adjoint de la Mairie d'Auch pour son concours et son aide précieuse à la pratique de notre sport.

Sur le stand de Pessan, l'équipe d'entretien s'est également montrée très active en assurant au cours de l'année un service de maintenance bimensuel du stand (tonte des pelouses, nettoyage du stand, réparations, mises aux normes, etc...).

Nous avons comme tous les ans assuré le bon déroulement du championnat départemental 10 mètres ainsi qu'un match interclubs au stand du Bouldrome, et le championnat départemental à 25/50 mètres ainsi qu'un match interclubs au stand de Pessan. A ces occasions encore, les personnes qui nous ont aidées à la préparation et lors du concours ont fait preuve d'une magnifique efficacité, nous pouvons leur adresser nos plus chaleureux remerciements, ce sont les chevilles ouvrières de notre Club, sans qui notre pratique ordinaire deviendrait bien compliquée.

Nous avons proposé dix séances de tirs contrôlés au cours de l'année passée, toujours avec l'aide des précieux cadres qui permettent à plus de soixante tireurs de venir en deux heures environ valider leur séance de tir. Nous mobilisons à chaque séance 11 personnes au minimum pour que tout se déroule dans la plus grande sécurité, avec le meilleur confort pour chacun. C'est une performance qu'il faut saluer, nos bénévoles méritent bien vos encouragements pour leur constance au service du Club. Il faut saluer l'implication récente de plusieurs nouveaux membres du Club qui se sont aimablement proposés pour renforcer notre équipe.

Cette année fut également celle des ralliements à nos installations sportives, puisque nos amis du Club de Mauvezin « les Artilleurs Gascons » d'un effectif de 15 membres a sollicité la mise en place d'une convention d'utilisation de nos deux stands de tir, dans l'attente de la création et de l'ouverture de leurs propres installations. La Commission d'agrément de la Ligue Midi Pyrénées de Tir s'est rendue sur place pour une première visite d'examen du site, et a donné quitus au Président pour la poursuite de la mise en œuvre. Il faut noter que la grande majorité de cet effectif était déjà titulaire d'une carte de membre en deuxième Club auprès du CTG. Le Comité Directeur consulté pour statuer sur le cas a en conséquence adopté à l'unanimité cette disposition ; la convention a été signée par le Club des Artilleurs Gascons et nous, pour prise d'effet au premier septembre 2019.

L'Armurerie TOMASINI, dirigée par Éric TOMASINI, membre de notre Club, a également sollicité la possibilité d'utiliser nos installations de Pessan une matinée par semaine, à titre professionnel, pour le réglage et les essais d'armes longues. Cette fois encore le Comité Directeur a accueilli favorablement la requête d'Éric TOMASINI, en signant avec lui une convention qui prendra effet au premier janvier 2020.

Ces deux conventions s'ajoutent à celles déjà existantes signées avec l'armurerie « Atelier Chasse », Olivier BARTHEROTE à AUCH ainsi qu'avec celle du CLSLG de Mirande, et celle de la DDSP32 (Police Nationale). Cela représente de nombreux utilisateurs de nos installations, raison pour laquelle le Comité Directeur a choisi l'option de fermer les nouvelles adhésions, l'encadrement et la maintenance de tout cet effectif nécessitant prudence et rigueur.

Nous avons entrepris une réflexion sur la rénovation de la butte de tir du stand de Pessan, sur laquelle nous souhaitons améliorer la récupération des projectiles par la mise en place d'un système de filtrage de sable ; nous avons pris l'attache de l'entreprise BORNAND Nicolas à Pessan pour obtenir un devis des travaux à mettre en œuvre.

Nous envisageons également la reprise du sol du stand 25 mètres, qui souffre d'un usage trop intensif qui a provoqué l'abrasion du sol en béton ; Nous attendons un avis d'une entreprise spécialisée.

Dernier point technique, nous avons délivré 196 clés d'entrée au stand de Pessan ce qui représente maintenant un investissement couteux, le prix de fabrication avoisine les 70 € par clé. Nous étudions la possibilité de remplacer ces clés par des badges électroniques, en faisant coexister les deux systèmes. Une entreprise spécialisée a été contactée, elle nous a présenté un devis que je soumettrai à l'examen du Comité Directeur qui statuera sur la pertinence de cet investissement.

Dans son compte rendu financier, notre Trésorier nous donnera quelques indications chiffrées de l'ensemble de ces travaux.

Notre responsable compétitions Thierry BERNARD nous présentera le bilan sportif de la saison écoulée ;

Voilà pour l'essentiel de quoi fut faite l'année écoulée, de beaucoup d'investissements humains, d'engagement, de persévérance. De réussite également pour nos champions, constants dans leurs résultats..

Avant de donner la parole à mes adjoints, je voudrais avoir une pensée chaleureuse pour les personnes de notre Club qui ont eu à affronter de bien dures épreuves l'année passée, certains très récemment, à qui nous apportons notre soutien le plus amical.

Chers amis du CTG, que l'année sportive qui se présente nous permette de grandes réalisations, tant sportives que personnelles. Avec mes plus chaleureux remerciements pour votre contribution à notre réussite...

➤ **Rapport d'activité du Secrétaire Pascal DUPEYRON :**

Le Président vient de décrire de façon exhaustive tout ce qui a fait l'actualité du club durant la saison 2018-2019.

Je vais plus précisément reprendre ce qui a concerné l'organisation des Tir – contrôles (TC).

Donc à la fin 2019, nous aurons procédé à 10 séances de TC.

Comme cela a été dit, 11 bénévoles au minimum sont indispensables pour encadrer correctement chaque séance.

Les fonctions d'encadrement sont les suivantes :

- Responsable signatures carnets de tir : incombe au président ou aux 2 vice-présidents
- Directeur de tir 25m : niveau arbitre ou équivalent
- Responsable Pas de tir 50m
- 2 ou 3 assesseurs 25m
- Accueil tireurs et contrôle licences
- Secrétariat
- 2 intendants armuriers
- 2 réservistes (présents) pour pallier à toute défection

Une difficulté supplémentaire : les bénévoles doivent aussi être « spécialisés » sur une de ces fonctions.

Qui sont ces bénévoles ?

Nous avons un réservoir de 26 bénévoles afin de pouvoir faire un roulement.

Ces 26 sont constitués par les 16 membres du Comité Directeur, plus une liste de 10 tireurs qui se sont portés volontaires pour aider.

Il faut savoir qu'avec seulement les 16 membres du CODIR, nous n'arriverions pas toujours à mobiliser les 11 personnes nécessaires.

A noter que parmi les 10 tireurs supplémentaires qui fournissent de l'aide, il y a même un tireur extérieur au CTG, qui est licencié aux Artilleurs Gascons.

Je vais tous les citer, *car certains sont présents ce soir* JC AMIOT – JB ARNOUX (Artilleurs Gascons) – JC BAURENS – S DIAS SOUSA – JP ESCALIER – C CHILOT – J CRIADO – D PONCET – A REGNAULT – M ZUMALACARREGUI -

Dans la pratique, comment sont attribuées les différentes fonctions ?

Les attributions de fonctions pour les TC se décident lors des réunions du CODIR.

A chaque réunion, nous fixons les participants pour 2 TC à venir.

15 jours avant la réunion, je demande par mail aux 10 tireurs que j'ai cités de se prononcer pour savoir s'ils sont disponibles pour une ou deux dates, et à quels postes.

Le jour du CODIR, nous faisons de même entre nous, et de là sort une liste de 11 personnes ou plus pour chaque TC.

Pour finir avec l'activité TC, il faut savoir que nous avons parfois à gérer des séances avec plus de 80 tireurs.

Les TC sont avant tout une obligation légale et administrative.

Pour certains licenciés, c'est leur seule occasion de pratiquer le Tir sportif.

La sécurité des participants reste évidemment le souci principal.

Mais nous faisons en sorte de rendre ces séances « confortables » et aussi conviviales. Car c'est un des rares moments où l'on croise tous les licenciés.

Pour parler des autres activités que les TC, je suis moins qualifié ; mais je tiens à dire que tout se déroule dans un très bon esprit, amical et constructif.

Le Président C. CASTADERE, ainsi que C. BERNARD Président d'Honneur, ont toujours œuvré pour faire du CTG un club authentiquement sportif, avec toutes les valeurs que cela suppose.

En conclusion de ce rapport, je leur adresse tous mes remerciements et si vous le voulez bien nous pouvons les applaudir ...

➤ **Rapport financier et prévisionnel Jean- Luc LANABRAS :**

LECTURE DU COMPTE DE RESULTATS

Le montant des dépenses pour la saison 2018-2019 s'est élevé à la somme de 48.538,69 Euros.

Le montant des recettes a quant à lui représenté 43.048,18 Euros.

D'où une perte de 5.490,51 Euros sur l'exercice comptable.

Perte certes, mais financièrement programmée et anticipée résultant principalement du renouvellement partiel des « armes club » ainsi que des travaux d'aménagement ou d'entretien de notre stand de Pessan dont les installations sont maintenues à un parfait niveau d'entretien afin que vous puissiez pratiquer votre sport dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

Dans les grandes lignes, nos recettes proviennent toujours principalement de la vente des licences ou cartes 2eme club (environ 30.700,00 Euros), de la subvention reçue de la municipalité après traitement de notre dossier par l'Office Municipal des Sports, représentant 2.630,00 Euros pour l'année 2019.

Pour le reste de nos recettes, l'organisation de compétitions a permis de comptabiliser quasiment 1400,00 Euros, engagements et organisations confondus, chiffre en hausse par rapport à l'année précédente.

La location de nos installations de Pessan nous a rapporté quant à elle 1.340,00 Euros et la rétrocession de cibles et munitions, de gilets CTG et de stickers ainsi que le recyclage des plombs tirés et douilles près de 4.000,00 Euros).

Nos postes de dépenses les plus importants peuvent être ainsi résumés :

Le paiement des licences à la FFT, plus de 12.500,00 Euros.

Les déplacements de nos compétiteurs, récompensés de leurs efforts en étant partiellement dédommagés de leurs frais de route, d'intendance ou d'engagements suivant barème défini par notre bureau représentent tout de même près de 9.000,00 Euros pour la saison écoulée et justifient en partie la perception des subventions que nous sollicitons chaque année.

Les travaux d'aménagement ou d'entretien engagés à Pessan pour près de 9.400,00 Euros.

Nos frais d'équipement en renouvellement d'armes de club pour plus de 6.000,00 Euros

L'Achat de cibles et munitions à lui représente près de 4.000,00 Euros.

Nos dépenses de fonctionnement et de structure, dont le poste le plus important reste les frais d'assurance avec 1.720,00 Euros sont quant à elles toujours réduites au minimum et parfaitement maîtrisées, quant à nos frais de secrétariat, ils restent étonnamment maîtrisés ...

Apparaissent aussi cette année les « Frais Bancaires », anecdotiques en montant (100,00 Euros) mais preuve que nous nous adaptons à l'ère du numérique et des mouvements bancaires en ligne ...

Au 31 août 2019, terme de l'exercice comptable, la situation de trésorerie de l'association était la suivante :

Compte de dépôt CRCA Pyrénées Gascogne : Solde créditeur : 11.617,21 Euros

Caisse : Solde créditeur : 222,40 Euros

Compte Livret A Caisse d'Epargne Midi Pyrénées : Solde créditeur : 20.583,98 Euros

Soit un total des disponibilités de 32.423,59 Euros.

Enfin, si vous le permettez, j'évoquerais très rapidement le budget prévisionnel de la saison 2019 – 2020, présenté équilibré à la somme de 42.395,00 Euros et qui nous verra puiser dans nos réserves pour poursuivre nos efforts d'équipement et d'aménagement.

Je terminerai mon intervention en remerciant sincèrement les membres du Bureau pour leur implication, leur disponibilité et leur patience.

En remerciant les équipes d'entretien et de travaux qui par leurs actions bénévoles, leur implication et leurs choix techniques soulagent notre trésorerie et nous permettent d'aller plus loin dans nos travaux d'aménagement, toujours intelligemment.

La bonne humeur, rouage indispensable, baigne souvent nos réunions et participe à l'efficacité du groupe dont le dévouement à notre club ne se dément pas.

Je voudrais également, associé à tous les membres de notre comité Directeur et à tous nos licenciés, remercier sincèrement Monsieur le Maire d'Auch et les élus dont l'implication et les choix politiques en matière de promotion et de développement du sport sont exemplaires.

A l'aube de cette nouvelle saison, voilà donc l'équipe dirigeante et nos valeureux compétiteurs sur les pas de tir régionaux ou nationaux repartis pour de nouvelles aventures qui je n'en doute pas nous apporteront beaucoup de fierté ... et de dépenses ...

Merci à tous et bonne saison.

➤ **Approbation du rapport Moral, d'Activité et Financier** :

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité

Le rapport d'activité du secrétaire est adopté à l'unanimité

Le rapport financier du trésorier est adopté à l'unanimité

➤ Compte rendu sportif de la saison 2018/2019 Thierry BERNARD :

SECTION ARMES MODERNES

✓ Saison 10 m

🏆 Participation de 20 Tireurs au Championnat Départemental les 3 et 4 Novembre 2018 à AUCH

Pistolet précision :

Junior fille : Laura PRIEUR 1^{ère} 484

Dame 1 : Isabelle SILVESTRE 1^{ère} 484

Dame 2 :

Corinne MARAMBAT 1^{ère} 517

Marielle CROUZIER 2^{ème} 516

Christine VERNIS 3^{ème} 509

Dame 3 : Myriam DRIGO 2^{ème} 306

Senior 1: Mathieu BEZIAN 1^{er} 507

Senior 2:

Eric WOJEWODKA 1^{er} 551

Didier CROUZIER 2^{ème} 529

Thierry BERNARD 3^{ème} 515

Jean Luc SILVESTRE 4^{ème} 499

Daniel PRIEUR 5^{ème} 373

Senior 3 :

Jean Claude AMIOT 1^{er} 536

Jacques COCQUELIN 2^{ème} 529

Christian CASTADERE 5^{ème} 508

Pascal DUPEYRON 6^{ème} 494

Jean Jacques ARNON 7^{ème} 486

Bernard MATELOT 8^{ème} 451

Jean Claude BAURENS 11^{ème} 365

Gérard GRANGE 12^{ème} abandon arme cassée

Pistolet vitesse :

Senior 2: Eric WOJEWODKA 1^{er} 20 pts

Senior 3:

Jacques COCQUELIN 1^{er} 16 pts

Gérard GRANGE 2^{ème} 8pts

Pistolet standard :

Senior 2:

Eric WOJEWODKA 1^{er} 336

Didier CROUZIER 2^{ème} 334

Senior 3:

Jacques COCQUELIN 1^{er} 331

Gérard GRANGE 2^{ème} 319

Jean Claude AMIOT 3^{ème} 307

Carabine :

Junior fille : Marine MAURIERES 1^{ère} 618,6

Senior 3 : Jean Pierre ESCALIER 1^{er} 539,1

🏆 Participation de 10 Tireurs au Championnat Régional 31 novembre 01 et 02 décembre 2018 à LAVELANET :

Pistolet 10 mètres

Dames 2: Marielle CROUZIER 10^{ème} Pistolet Précision : 497/600

Senior 1: Mathieu BEZIAN 18^{ème} Pistolet Précision : 529/600

Senior 2:

Eric WOJEWODKA 1er Pistolet Précision : 557/600 – 2ème P. Standard: 337/400 – 3ème Pistolet Vitesse: 15/40

Didier CROUZIER 12ème Pistolet Précision : 539/600 - 5ème P. Standard: 327/400

Thierry BERNARD 16ème Pistolet Précision : 532/ 600

Senior 3 :

Jacques COCQUELIN 11ème Pistolet Précision 5317/600 - 1er P. Vitesse: 10/40 - 1er. P. Standard: 334/400

Jean-Claude AMIOT 14ème Pistolet Précision 512/600 - 4ème P. Standard: 306/400

Jean Jacques ARNON 28ème Pistolet Précision : 491/600

Carabine 10 mètres

Junior Fille : **Marine MAURIERES** 1ère 605 pts

Senior 3: **Jean Pierre ESCALIER** 4ème 510,1 pts

🇫🇷 **Championnat de France 10 mètres** du 28 janvier au 02 Février 2019 à LANESTER (MORBIHAN) :

Junior Fille : **Marine MAURIERES** 17ème Carabine 605,4

Senior 2:

Eric WOJEWODKA 81ème Pistolet Standard 327/400

Didier CROUZIER 91ème Pistolet standard 324/400

Senior 3 : **Jacques COCQUELIN** 18ème au Pistolet Standard 329/400

🇫🇷 **Championnat Régional Equipes 10 M le 21 Janvier 2018 à Saint Affrique**

L'équipe Pistolet composée de Marielle CROUZIER, Jean- Jacques ARNON, Gérard GRANGE, Jean-Claude AMIOT et Didier CROUZIER se classe 6ème du match de qualification précision le matin avec 1288 pts. L'après-midi lors des duels le CTG perd en quart de finale contre le club de MILLAU 4 à 1. Notre club reste à la 6ème place des équipes de Midi Pyrénées en 2018 après la 1ère en 2014, la 2ème en 2013; la 2ème en 2015, la 5ème en 2016 et 2017.

Au total pour la **saison 10m**, ce sont pour le CTG :

- 12 titres de champions départementaux
- 7 titres de vices champions départementaux
- 4 titres de champions régionaux
- 1 titre de vice champion régional

✓ **Saison 25/50m**

🇫🇷 **Concours amical à Pessan** le 31 mai 01 et 02 juin 2019_

Participation de 30 tireurs dont 15 tireurs du CTG.

🇫🇷 **Participation de 20 Tireurs du club au Championnat départemental** les 12 et 13 Mai 2019 à AUCH.

Pistolet :

Dame 1 : **Emmanuelle BONNET** 1ere en pistolet 25 m 531/600 –1ere Pistolet standard 528/600

Dame 2 :

Corinne MARAMBAT 1ere en pistolet 25 m 523/600

Christine VERNIS 2eme en pistolet 25 m 493/600

Senior 1 :

David LABEDAN 1er en pistolet 25 m 539/600 –2eme pistolet standard 501/600

Yannick BARRERE 2eme en pistolet 25 m 500/600 –1er pistolet standard 512/600

Yohann PALOBART 3eme en pistolet 25 m 477/600 - 3eme pistolet standard 428/600

Senior 2 :

Eric WOJEWODKA 1er en pistolet 25 m 544/600 - 2eme pistolet standard 523/600

Didier CROUZIER 2ème en pistolet 25 m 542/600 - 1er pistolet standard 538/600

Thierry BERNARD 2eme pistolet percussion centrale 466/600 - 1er pistolet libre 495/600

Senior 3 :

Jacques COCQUELIN 1er en pistolet 25 m 536/600 - 2eme pistolet standard 491/600 - 1er pistolet vitesse 510/600 – 1er percussion centrale 536/600

Pascal DUPEYRON 2ème en pistolet 25 m 505/600

Gérard GRANGE 3ème en pistolet 25 m 501/600

Alain BOSELI 5ème en pistolet 25 m 433/600

Bernard MATELOT 6ème en pistolet 25 m 379/600

Christian CASTADERE 1er pistolet standard 493/600

Alain BOSELLI 4ème pistolet standard 399/600

Bernard MATELOT 6ème pistolet standard 362/600


Alain REGNAULT 7ème pistolet standard 355/600

Gérard GRANGE 9 ème pistolet standard 80/600 ABANDON – 2eme pistolet libre 421/600
Jean Claude AMIOT 1er pistolet libre 446/600

Carabine :

Junior fille : Marine MAURIERES 1ere 606,8 carabine 60 balles couché – 1ere 3X40 1101/1200

Senior 3 : Jean Pierre ESCALIER 2eme carabine couché 565,5

 **Championnat régional** les 7, 8 et 9 Juin 2019 à Millau
10 tireurs CTG y ont participé

Pistolet :

Dame 1 : Emmanuelle BONNET 1ere en pistolet 25 m 538/600

Senior 2 :

Eric WOJEWODKA 4ème en P. Standard 526 / 600 - 5ème en Pistolet 25m 550/600

Didier CROUZIER 8ème en Pistolet Standard 450/600 - 6ème Pistolet 25m 547/600

Thierry BERNARD 9ème en percussion centrale 447/600 – 5eme pistolet libre 465/600

Senior 3 :

Jacques COCQUELIN : 2eme en Pistolet P.C. 528/ 600 - 3ème en P. Standard, 499 / 600 - 1er en P 25 m 545 / 600 - 1er en Pistolet Vitesse 512 / 600

Jean Claude AMIOT 5ème en P. Libre 50m 466 / 600

Gérard GRANGE 8ème au P. Libre 50m ; 446/600 - 8ème P25m 513/600 - 14ème P. Standard 451/600

Carabine :

Junior Fille : Marine MAURIERES 1ere en carabine 3x 40 avec 1134 - 1ere en carabine 60 bc avec 607,7

Senior 3 : Jean-Pierre ESCALIER 6ème en Carabine 60 bc 569,3

Sont qualifiés directement pour les championnats de France à MOULIN Marine MAURIERES, Emmanuelle BONNET et Jacques COCQUELIN.

Championnat de France 25 et 50 mètres à Moulin

Les quatre compétiteurs précédemment cités ont donc participé au championnat de France 25 et 50 mètres en juillet dernier.

Malgré les entraînements menés d'une main de maître par Claude BERNARD, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances et des capacités de nos quatre représentants. Il faudra donc persévérer dans l'effort afin de décrocher peut être l'année prochaine le titre suprême ...

Voici donc pour cette édition les résultats :

Junior fille : Marine MAURIERES 60 balles couché : 589.9 points se classe 40ème / 56 - 3 X 40 : 1088 points se classe 38ème / 53

Dame 1 : Emmanuelle BONNET Pistolet 25 m : 535 points se classe 35ème / 57

Senior 2 : Eric WOJEWODKA Pistolet standard : 515 points se classe 33ème / 53

Senior 3 : Jacques COCQUELIN Pistolet 25 m : 495 points se classe 51ème / 55 - Surclassé S2 Pistolet vitesse : 468 points se classe 23ème / 30

Félicitations à vous quatre mais également à tous pour votre implication comme tireurs sportifs mais également aux bénévoles qui permettent l'organisation des matchs amicaux et officiels.

Au total pour la **saison 25/50m**, ce sont pour le CTG :

- 15 titres de champions départementaux
- 10 titres de vices champions départementaux
- 5 titres de champions régionaux
- 1 titre de vice champion régional

➤ **Représentation du CTG :**

- **AG du Comité Départemental (12 octobre 2019 à Auch) :** Christian CASTADERE et Claude BERNARD
- **AG de la Ligue Midi – Pyrénées de Tir (24 novembre 2019 à Balma) :** Christian CASTADERE et Claude BERNARD

Disposition adoptée à l'unanimité des présents

➤ **Questions diverses :**

Les membres présents n'ayant pas de question, le Président donne la parole à **Jean-Paul ROMMELAERE**, Président du Comité Départemental de Tir du Gers, qui fait le point sur l'activité du Comité, en particulier la nomination de nouveaux arbitres et la relation nécessaire entre les différents clubs du Gers. Le Président du CDT évoque aussi un dossier actuellement suivi de près par son instance, à savoir les nuisances sonores.

Monsieur **Philippe BARON**, Maire-Adjoint d'Auch en charge des Sports et des Loisirs, fait remarquer que les résultats sportifs du CTG lui semblent très encourageants. Il souligne la nécessité du bénévolat dans les clubs sportifs pour que ceux-ci puissent fonctionner. Il rappelle qu'en matière sportive, la municipalité auscitaine œuvre constamment pour faciliter l'accès pour tous à toutes les disciplines sportives.

Séance clôturée à 21h45

Vin d'honneur.

Le Président

Le Secrétaire

